



Accueil / [points d'accès au droit](#)

POINTS D'ACCÈS AU DROIT

Actualité du 24/03/2020

Attention : fermeture exceptionnelle des structures d'accès au droit de Seine-et-Marne, à compter du 16/03/2020 et jusqu'à nouvel ordre, en application des mesures gouvernementales relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19. **Durant cette période, les permanences juridiques et administratives restent à votre écoute. Retrouvez dans le document ci-dessous tous les n° de téléphone utiles.**

[Annuaire des permanences](#)

MAIRIE DE DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX

Grande Rue

77163 DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX

01 64 04 32 72

[Nous contacter](#)

